

Votes

Les rapports moral, financier et d'activités sont votés à l'unanimité des membres présents.

Remplacement des membres du conseil d'administration par tiers :

-Sortant : Christian BAILLY – ne se représente pas

-Sortant : André BARBARIN – se représente

-Se présentent : Laurence BOUILLIER et Bruno DE MARGUERYE

-Laurence BOUILLIER, Bruno DE MARGUERYE et André BARBARIN sont élus à l'unanimité.

Débat et prises de paroles

M. JARTIER (Montmorot) nous indique que le conseil municipal est d'accord pour créer un double sens cyclable rue de Vallière. La rue sera entièrement rénovée avec trottoirs. Date non fixée car des travaux d'enfouissement sont prévus.

M. JARTIER explique que le chemin piéton qui part de la place jusque chez BRICO MARCHÉ sera fléché. Une information passera dans le journal municipal. M.JARTIER demande à VQR d'utiliser ses canaux de diffusion pour faire connaître ce cheminement accessible aux vélos.

Jacques MAILLARD confirme que le député Maire soutient la demande de VQR de créer une piste cyclable rue Camuset.

André LAMY explique la volonté du CG de développer un certain nombre de réseaux cyclables, tournés vers le tourisme, mais également utilisable pour les déplacements doux. Il a bien conscience que les services doivent accentuer leurs efforts pour concilier l'aspect touristique et les déplacements de tous les jours. Il propose une expérimentation pour rejoindre Voiteur depuis Lons, et invite VQR à collaborer à cette démarche.

Sur le covoiturage et la création de parkings en sortie de ville il invite VQR à lui faire des propositions pour créer des abris sécurisés pour les vélos sur ces parkings pour le covoiturage.

Aline BILLOTTE, pour ECLA nous annonce que la décision d'aménager en piste cyclable le chemin le long de la Vallière de Perrigny a Conliège est prise depuis lundi. Par ailleurs le schéma des aménagements cyclables existe. Elle insiste sur l'intérêt du pôle multimodal de la gare et de la part que le vélo doit prendre. Les services travaillent sur la requalification du boulevard quand le contournement sera terminé. La bicyclette aura toute sa part car cela permettra de faire la jonction entre la voie verte et le centre ville.

Par ailleurs les travaux du contournement prévoient deux passages sous terrain sous les giratoires du Robinet côté l'Etoile et à la jonction Chilly le Vignoble- Messia. La municipalité de Chilly envisage de continuer la piste de Messia vers Chilly.

Marc Henri DUVERNET rappelle l'intérêt du CG pour les modes de déplacement doux. Il indique également les coûts de certains aménagements qui n'étaient pas prévus à l'origine dans le contournement : un passage sous terrain = 150 000 €.

Fin de la soirée

La soirée se continue par des discussions informelles autour d'une collation offerte par les adhérents de Vélo Qui Rit.

Elle se termine par la présentation d'un diaporama qui relate le voyage à vélo en quatre mois de Jean-Yves PEIGNAUX. Un très beau voyage qui donne envie de prendre le grand large sur son deux roues !

